

Excursion de M. Cri-Cri dans la Salle de l'Assemblée Legislative.

M. Cri-Cri étant d'un *bleu* très-atmosphérique, (plusieurs de nos lecteurs ont dû s'en apercevoir depuis longtemps,) l'inestimable avantage de pouvoir se faire invisible à volonté, ce qui, tout naturellement, lui donne ses entrées libres dans le sanctuaire législatif.

Il peut ainsi nous donner un compte rendu de tout ce qui s'y passe, sans être obligé d'aller se percher dans cette abominable galerie des *Rapporteurs*.

Lundi dernier, il se glissait, le petit surnois, entre les banquettes du côté gauche de la Chambre, lorgnant, surestissant, épiant et lançant des regards de haine aux ministres et à tous ces infâmes rouges qui veulent rester au pouvoir en dépit de ce cher M. Hector Fat.

Dans sa course aventureuse il s'arrêta un instant auprès d'une banquette de député toute chargée de papeterie; c'était celle de M. Hector Langevin qui se trouvait absent. Il eut l'indiscrétion de l'ouvrir. «Tiens, dit-il, une chapelle! Je savais ce cher Hector un peu bigot, mais pas au point de garnir son pupitre d'images de saints et de saintes. Ah! tiens, il y a quelque chose d'écrit sur le dos de celle-ci: *Souvenir d'une retraite*.

Et cette autre: *Souvenir d'une nouvelle Trappiste*. Voyons celle-là: *Souvenir des bons Trappistes*. Ce sont les tentatives de Saint-Autoine. Ce cher Hector, j'en suis tout édifié!

Il allait fermer le pupitre, lorsqu'il aperçut deux morceaux de papier dont l'écriture délicate et soignée attirait son attention. Le premier était une motion qui doit être prochainement présentée à la Chambre, et qui se rapporte pour effet d'obliger l'Orateur à ouvrir publiquement chaque séance par le *Veni Sancte*, et à la terminer par le *Sub tuum*. Le second était un petit billet de confession!!!

Quel admirable exemple à donner à tous ces députés impies qui se contentent de ne pas ronger les balustres!

N'est-il pas juste après cela que tous les curés du comté de Dorchester aient si bien cabalé pour son élection? Il est probable que le curé de St. Isidore attendra longtemps les \$500 qu'il lui a prêtés pour acheter les électeurs et des barres de fer pour les mettre à la raison; mais on peut bien sacrifier quelque chose pour un aussi bon catholique.

L'espace nous manque pour raconter le reste de l'excursion de M. Cri-Cri. Il se charge d'en faire le récit lui-même dans notre prochain numéro.

Nouvelles Parlementaires.

M. Paul Denis, le clerk-procureur-général de M. Cartier, est enfin arrivé de Montréal. Il a signalé son retour dans l'Assemblée Législative par un discours si brillant qu'on n'y a vu que du feu.

M. Langevin est au désespoir de ce que le gouvernement n'a pas voulu accepter son *casque* pour y faire siéger l'Assemblée Législative.

M. de Cupidon, est toujours frisé et pomadé. Ses goussets sont toujours remplis de peignes, de brosses, de petits miroirs et de flacons d'essence. Il prend très souvent l'occasion de quelques mots à souffler à l'oreille de M. Cauchon pour jeter une langoureuse oeilade du côté de la galerie de l'Orateur. Il étudie en ce moment un discours en trois points pour faire abolir les droits de douane sur les parfumeries et autres articles de toilette.

Joseph Le Sale, d'après le conseil de M. Cartier, doit, dit-on, s'acheter une demi-douzaine de mouchoirs, qui devront être blanchis à l'aide d'une souscription à cet effet.

M. Brousseau a fait une motion auprès de l'Orateur pour obtenir la permission d'emmener au Parlement son chef d'atelier M. Langlois pour lui faire prononcer un discours à sa place.

M. Cartier tient toujours à ce que la langue iroquoise soit la seule admise en Parlement.

M. Belle-Rosse a toujours une aptitude très prononcée pour les *top-top*. Il n'admet l'ampleur que dans sa voix, ce qui fait que M. de Cupidon trouve ses manches d'habit d'un goût surané.

CAUSERIES.

Ne sachant que faire en attendant un quatrième pour jouer au whist, trois amis s'entretenaient sur le compte du jeune homme *universellement* estimé dans Québec, M. E. Blain de Sainte-aux-Bains.

— Savez-vous, dit un des causeurs, pourquoi cet homme-là est plus qu'aucun autre assujéti à porter des cornes?

— Non; répondirent après un temps les deux autres.

— Tenez-vous à le savoir!

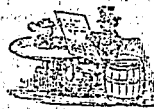
— Tiens! cette demande!

— Parce qu'il est un *enfant de Renne(s)*.

Une autre, sur un personnage très distingué, M. P. T. Bédard, avocat:

— D'où vient que le hasard ait voulu que les deux premières initiales du nom de cet avocat devinssent, par leur réunion, d'une consonnance équivoque?

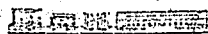
— C'est que le hasard aurait pu prédire qu'il ne serait *que* *jeune* *homme*!



On peut se procurer une collection complète de notre journal en expédiant sous enveloppe la somme de 50 centins à L. P. NORMAND, Québec.

LA SCIE se vend chez M. E. BALZARETTI, Marchand de Tabac, No. 19, rue Desfossés, chez M. P. HERBERT, Parfumeur Français, No. 30, rue Desfossés et au No. 40, rue de la Couronne, Saint-Roch.

T. P. BÉDARD,
AVOCAT,



Bureau, Haute-Ville, rue Desjardins,
Maison de Rollo Campbell.

Consultations de 5 h. à 7 h. P. M., à sa demeure, rue de la Couronne, n. 39.